

TYRODE Enqueteur .

PONCEY SUR L'IGNON 2

Date et heure : Lundi 4 octobre 1954 aux environs de 20 Heures.
Temoins ; Mme Yvette FOURNEROT ,née THIEBLOT, 23 ans épouse de Jean FOURNEROT 29 ans ouvrier à l'usine d'amiante. Mr Francois BOUILLER 18 ans manoeuvre à PONCEY .Madame Camille BOUILLER née PIQUET ,41 ans Sans profession .Mme Yvette GIRARDOT née BOUILLER 20 ans ,sans profession .Mr Bernard BOUILLER, écolier 13 ans . Tous les témoins cités demeurent près de l'usine d'amiante. Il existe en outre d'autres observateurs à PELLERREY. De plus, Mr Paul BLANC 65 ans , débiteur de boissons et secrétaire de mairie à PONCEY, est cité pour confirmer les dires des autres personnes.
GENDARMERIE : Une enquête à été faite , le 6 octobre à 9 H, par le maréchal des logis chef Clement GEORGES et les gendarmes Roger UNY et Robert JASOULT , gendarmes , de la brigade de ST SEINE L'ABBAYE ,accompagnés de leur commandant de section. l'enquete à fait l'objet d'un proces verbal N°391 du 6 oct 54. Six photos ont été prises sur l'ordre du Capitaine MILLET.

Ces 6 photos ne sont pas parvenues à F I D U F O .(12.04.72)

Situation des lieux : Apres ST SEINE DE L'ABBAYE ,en se dirigeant sur CHATILLON SUR SEINE ,la N.71 gravit les pentes du plateau de LANGRES et au bout de 5 Km, elle parcourt une des arêtes à partir de CHAMPAGNY . De part et d'autre de la route s'étend le plateau entaillé , à 2 Km à gauche , par la source et la vallée de la seine et à 2 km à droite, par la vallée de l'IGNON , affluent de la TILLE.
 L'IGNON arrosePONCEY puis PELLERREY et sa source est à environ 2 Km au sud de PONCEY . A mi chemin entre la source et PONCEY, un petit barrage permet d'alimenter en force motrice une petite usine traitant l'amiante brute venue du CANADA. l'usine forme un groupe de quelques batiments , les uns formant l'usine elle même, les autres étant réservés au logement des ouvriers. C'est dans ceux ci que demeurent les familles FOURNEROT BOUILLER et GIRARDOT .

Déposition des temoins en bref:

Temoin N°1 Mr Paul BLANC : Atteste l'heure du départ de chez lui du temoin N°2 et prouve l'impossibilité d'une farce .

Temoin N°2 Mr Francois BOUILLER : à aperçu un cigare lumineux.

Temoin N°3 Mme FOURNEROT : a vu de sa fenetre, une lumiere ovale et ronde derriere le prunier et s'est enfuie chez lzs voisins.

Temoin N°4 M_e BOUILLER : a accueilli le temoin N°3 et a visité les lieux où se trouvaient les traces.

Temoins N°5 Mme GIRARDOT : comme témoin N°4 .

Temoin N°6 ~~XXX~~ FOURNERET Mr : a vu les traces et atteste qu'il ne peut s'agir d'une farce

Temoin N°7 Mrs BERNARD BOUILLER et JACKY GIRARDOT : ce dernier avait l'intention de faire peur aux femmes en leur parlant de soucoupe, mais c'est lui qui a eu la surprise et il était matériellement impossible qu'il montât une farce.

Les traces : Constatations de la gendarmerie ;

.Le proces verbal mentionne "Dans un pré sis à 40 metres au nord et face à l'habitation FOURNERET, nous remarquons des traces suspectes sur le sol , sur une superficie (signifiant probablement : une longueur) de 1,5 m x par une ~~longue~~ largeur de 0,5 m à 0;7 m . Le gazon a été arraché et projeté en petites plaques sur

une circonférence de 8 m de diametre. Ces plaques de gazon mesurent en général 0,3 sur 0,2 m , mais deux de celles-ci mesurent 0,6 m de longueur. Elles ont été détachées du sol d'une facon réguliere sur une épaisseur de 5 cm.

Le pourtour extérieur de la surface enlevée , la gazon a été soulevé sur une largeur variant entre 5 à 10 cm.

A l'intérieur de la surface détachée , nous constatons que deux ~~plaque~~ plantes vivaces (pissenlit et chicorée sauvage) sont restées enracinées.

A chaque extremité de la longueur de la partie enlevée, nous remarquons une légère couche de terre brisée répandue sur 0,4 m environ.

Aucune autre trace , soit de brulure , huile etc , ne se remarque aux alentours.

De ce qui précède , il semble que toute idée de plaisanterie doit être écartée.

L'appareil photo a été utilisé.

Nous avons prélevé les différentes plaques de gazon arrachées , que nous avons déposées à notre brigade à toute fin utile.

Les observations :

Temoin N°I : Monsieur P. BLANC déclare que le 4 Oct au soir il a eu pour client Mrs J. GIRARDOT et son beau frere B. BOUILLER . Arrivés vers 18 H , ceux ci sont repartis à 19 H 55 exactement. De plus il dit qu'en sortant du café les deux consommateurs devaient encore passer chez le maire avant de rentrer à la maison. Mr P BLANC termine sa déposition à la gendarmerie ainsi . " J'estime que Mr GIRARD OT n'a pas pu faire une farce , et d'après ce que j'ai vu personnellement , moi qui ne croyait pas aux revenants je commence à être d'avis du contraire. Il s'est bien passé quelque chose d'anormal à l'usine d'amiante.

De la déposition du temoin N°I , nous retiendrons surtout le fait que J. GIRARDOT , bien qu'il ait eu un moment l'intention de le faire - n'a pu jouer une farce aux habitants de l'usine d'amiante , car l'atterrissage de l'engin a eu lieu à 19 H 30 et à cette heure Mr GIRARDOT était au café , il n'a pu , sortant de là à 19 H 55 et passant chez le maire vers 20 H 30 , arriver à l'usine que vers 20 H 30 , c'est à dire une heure apres les évènements.

Temoin N°2 . Mr F. BOUILLER a fait une observation indépendante de celles des autres témoins. L'engin est différent et l'heure aussi. Ce témoin agé de 18 Ans , demeure chez ses parents à l'usine d'amiante , mais il travaille comme manoeuvre chez Mr CAZOT le maire de l'époque.

C'est en regagnant son domicile qu'il fit son observation alors qu'il ignorait tout de ce qui s'était précédemment passé aux abords de l'usine.

Il était 20 H 45 L'orsqu'il apercut dans le ciel une sorte de " gros cigare , genre fuselage d'avion mais sans les ailes , entièrement lumineux , la couleur que l'on aurait cru transparente avait des reflets verts orange. (Gendar. pages 6 & 7). Ce

cigare pouvait se trouver à 1.000 m de hauteur et salongueur était un peu plus réduite que celle d'un fuselage d'un avion à réaction.

La vitesse était " au moins double de celle d'un avion à réaction "(Gendr) .Quant à son sa direction ~~direction~~, A MICHEL dit qu'il allait vers le S.E et la gendarmerie a enregistré N.S (9) Mr F BOUILLER déclare en outre que cette vision l'a fort impressionné et qu'il était très pale en arrivant à la maison , il dit aussi qu'apprenant les constatations faites durant son absence , les dimensions de l'engin qu'il a vu ne sont pas comparables à celle de l'engin vu par Mm FOURNERET, mais qu'il est toutefois possible que celle ci l'ait aperçu de face alors que pour lui , il passait de profil?

D'autres témoins (qui n'ont pas déposé) affirment avoir de même remarqué un objet lumineux qui s'éloignait dans la direction ~~à~~ indiquée par F BOUILLER ,ceci bien apres 20 H.

De ces témoignages , nous retiendrons le fait qu'apres le départ de l'engin du sol de l'usine , soit environ une heure apres son atterrissage , un cigare partait à grande vitesse de PONCEY vers le SUD. Ajoutons aussi que ce cigare n'a pu etre vu de J GIRARDOT et B BOUILLER, ceux ci étant rentrés chez eux environ un quart d'heure avant l'observation de F BOUILLER.

Témoin N°3 : Mme Yvette FOURNERET est le témoin principal de cette observation et c'est le seul témoin de l'atterrissage hormis son bébé de quelques mois.

La nuit était tombée , Mme FOURNERET était seule avec son bébé à la maison ; attendant le retour de son mari. Il était environ 19 H 30 lorsque Mme FOURNERET alla fermer ses volets. Une surprise l'attendait.

Brusquement en face d'elle , à moins de 50 m ,dans le pré de Mr TAZET , un phénomène lumineux étrange lui apparut:

De la fenetre de sa chambre , du coté du Nord ,Mme FOURNERET a devant elle une haie la séparant du pré sauf sur la droite ou elle aperçoit un peu de pré par dessus les branches d'un prunier.C'est au dessus de ce prunier. et au maximum à 20 m d'altitude qu'elle vit la chose.

Il ~~semblait~~ agissait d'un objet de couleur jaunatre qui se ~~déplaçait~~ présentait sous l'aspect d'une forme ovale sous laquelle était ~~assemblé~~ accolée une partie ronde . Le tout de la grosseur d'une cuisiniere (Gendar).

En fait d'apres ce que m'a indiqué le témoin ; il est probable que l'engin ait eu une longueur ainsi qu'une hauteur totale de près de 10 m .

Mme FOURNERET n'a pas vu arriver l'objet , elle ne l'a pas non plus vu repartir.Pour elle ; il paraissait stationnaire, elle dit (Gend) : " Je ne saurais dire toutefois s'il était en descente ou en ascencion". mais elle précise : " ~~Effectif~~ n'ayant pas regardé l'engin tres longtemps;" .En effet , le témoin fut si apeuré qu'il prit son enfant dans ses bras et s'enfuit par une porte de derriere chez ses voisins BOUILLER.

Mme FOURNERET ajoute que l'engin (Gend) " se présentait plutot comme un globe transparent qui aurait été éclairé à l'intérieur. Il n'y avait pas de flamme vive ni de projection de lumiere ,comme aurait fait un phare. Aucun bruit ne s'échappait de l'objet." .Aujourd'hui, et aussi d'apres A MICHEL ,il semble qu'il éclairait faiblement les branches et les feuilles de l'arbre.

Du témoignage de ce témoin il nous faut retenir qu'un engin d'une dizaine de m se présente à elle ,à 40 m d'elle , que cet objet est lumineux , sans éclairer , qu'il est silencieux et qu'il vient de s'élever du sol ou qu'il va atterrir .Il est environ 19 H 30 .

Témoin n° 4 : Mme BOUILLER est la personne chez qui Mme FOURNERET s'est réfugiée. Elle précise qu'elle était seule chez elle avec sa fille, Mme GIRARDOT Témoin n°5, alors que tous les hommes étaient au village.

Dans son long témoignage (Gend) le témoin dit qu'elle a vu arriver chez elle, entre 19 H 30 et 19 H 40, sa voisine tenant son bébé. Celle-ci est bien restée 5 minutes avant de pouvoir s'expliquer, répétant seulement "J'ai peur". Des vols ayant eu lieu dans la région, le témoin a alors fermé la porte à clé, prenant peur elle aussi. Enfin Mme FOURNERET a pu parler de l'objet, sans toutefois avoir la force de donner beaucoup de détails.

Mme BOUILLER dit ensuite que son gendre, Mr J GIRARDOT et son jeune fils, Bernard, sont arrivés les premiers, annonçant pour blaguer qu'ils avaient été poursuivis par une soucoupe volante. Ce qui était faux, dit-elle. Ces deux personnes ne voulurent pas croire tout d'abord aux récits des témoins 3 et 4. Elle déclare ensuite que les deux hommes, armés d'un fusil de chasse et accompagnés de Mr MARCHAND leur voisin, se sont rendus sur les lieux de l'apparition, Mme BOUILLER, GIRARDOT, FOURNERET, les suivirent craintives.

Le témoin parle ensuite des traces au sol dont il sera question plus loin. De son témoignage, nous retiendrons surtout le fait qu'il était moins de 19 H 40 quand Mme FOURNERET est rentrée et que celle-ci était troublée au point que, non seulement elle ne parvient pas à s'exprimer, mais qu'elle communique son émotion aux deux autres femmes.

Témoin n° 5 : Mme J GIRARDOT était avec sa mère lors de l'arrivée précipitée de Mme FOURNERET.

Mme GIRARDOT fait des déclarations analogues à celle de sa mère. Toutefois on y relève trois points intéressants.

1) "de la taille de notre cuisinière" (celle de la famille BOUILLER). D'abord ce meuble est plus gros que celui de Mme FOURNERET, ensuite il s'agit - je l'ai précisé - de l'image que donnerait la cuisinière vue à 10 m environ, ce qui ferait un objet de 8 à 10 m de long.

2) "qui éclairait parfaitement les arbres devant chez elle". Ceci n'est pas nettement précisé dans la déposition de Mme FOURNERET.

3) Il était environ 19 H 30.

Le témoin parle également des traces au sol que nous étudions plus loin, ainsi que de l'observation de Mme GAINAIT décrite à PONCEY N°1.

Elle termine en déclarant que son frère François (témoin N°2) rentre à la maison vers 21 H 30. Il était pâle et semblait avoir eu très peur. Des déclarations de ce témoin, nous retiendrons surtout le fait nouveau que l'objet éclairait le voisinage immédiat.

Témoin N°6 : MR FOURNERET Jean, mari d'Yvette, dit qu'il était au village à l'heure où la femme a aperçu l'engin et qu'il est allé examiner les traces.

Il affirme que personne n'est allé dans le pré au cours de la soirée, ni aucune bête n'y a paturé.

Il raconte en outre la farce que Jacky GIRARDOT pensait faire aux femmes et soutient que celui-ci n'a pu être à l'origine des faits.

Témoin 7 et 8 : Mr Jacky GIRARDOT, militaire à du rejoindre son unité et n'a pu déposer. Mr B BOUILLER parle d'abord de la farce qui devait être faite par son beau frère, puis déclare avoir trouvé la porte fermée en arrivant à la maison et avant que Jacky ait eu le temps de placer un mot les femmes raconteront ce qui s'était passé. D'abord ils n'y crurent pas, mais, à la mine effrayée des femmes, ils durent se rendre à l'évidence. Il dit ensuite qu'ils sont allés voir les traces.

Bernard "affirme que ce n'est pas son beau frere qui a fait unefarce "et il en expose les motifs.

Il dit etre rentré à la maison à 20 H 30 .

De son témoignage nous reteindrons l'heure d'arrivée à la maison , 20 H 30 ,qui correspond à la déclaration du témoin N°1 , c'est à dire 1/4 d'heure avant que le témoinN°2 ne voie le cigare.

Les traces au sol :

" peu. m'a t il été dit ,il est assez facielde poser à plat une roue de moulin , la laisser quelques jours et l'enlever ensuite , pour avoir des traces ." Tout ce qu'il y a de plus facile , en effet , c'est un jeu d'enfant - si l'enfant s'appelle HERCULE. Pour ma part , il ne semble pas que Mme FOURNERET , ou son mari , ou quelque autre habitant de l'usine ait été capable d'une telle performance .
(suit démonstartion de l'impossibilité de cette hypothese)

Gend. T 3 . Mme FOURNERET déclare " qu'un rectangle avait été creassé dans le sol et que les morceaux de terre et d'herbes se trouvaient épars autour de ce ~~xxxx~~ rectangle formaient un cercle de 7 à 8 metres de diametres.

T.4. MME BOUILLER parle d'un espace rectangulaire , mais à bords irréguliers et complètement dépourvu de gazon sur une superficie de 1,5 m sur 0,6 m environ .Le gazon ainsi décollé sur une ~~superficiex~~ épaisseur de 5 à 8 cm. était réparti par plaques d'inégales grosseurs aux alentours de la partie mise à nu et ds un rayon de 4 à 5 m environ.Je le répète , ces plaques semblaient avoir été aspirées de leur emplacement initial puis rejetées aux alentours l'herbe en bas.

Je précise que l'herbe qui était en dessous était encore pleine de rosée et c'est même pour le constater que la plus grande ~~partie~~ quantité des mottes ont été retournées. Je précise de plus que l'emplacement mis à nu était encore plein de vers blancs qui n'avaient pas eu le temps de rentrer en terre .Ces vers étaient vivants.

T.5 . M deposition puis ajoute : "A chaque extrémité de cet endroit, de la terre meuble paraissait comme ayant été aspirée puis soufflée. Il m'a semblé de plus constater dans un certain endroit que l'herbe paraissait grasse , et à ce même endroit l'herbe était un peu aplatie comme si quelque chose avait reposé sur le sol. Des vers vivants se trouvaient sur le sol à l'endroit où l'herbe~~s~~ avait été arrachée.

T.6 déposition identique.

QUE S'EST-IL PASSE ? .

Il est 19 H 30 . Aucun homme ne se trouve à l'usine d'amiante Mme fourneret ferme ses volets lórsqu'elle aperçoit à 40 m d'elle un engin lumineux , formé d'une partie oblongue sous laquelle es t comme soudée une partie sphérique. L'engin parait immobile ou possede une faible vitesse . Il semble se balancer doucement vers le sommet du prunier et probablement s'apprete à atterrir.

Le témoin s'enfuit et on attend le retour des hommes pour se rendre sur les lieux . Il est 20 H 30 .Jacky GIRARDOT et Bernard BOUILLER sont rentrés . On va dans le pré et on decouvre les traces. L'engin s'est donc envolé, depuis peu de temps sans doute car les vers sont toujours sur la terre dans le trou et la rosée ne s'est pas encore déposée sur les mottes.

Il est 20 H 45 Francois BOUILLER APERCOIT UN CIGARE se déplaçant vers le Sud. Est ce le meme objet ? C'est possible.

Le 6 au matin ,la gendarmerie de ST SEINE L'ABBAYE est sur les lieux et d'autres enquêteurs suivront. Il n'y a évidemment plus l'engin mais les marques sur le sol sont tout aussi apparentes.

A ce moment ,de jour , on voit mieux l'état de l'excavation . Elle a la forme d'un trapeze comme le montre le croquis ci dessous , c'est d'ailleurs presque un rectangle. Les cotés non parallèles pré sentent une legere courbure vers l'intérieur.

La terre parait avoir été aspirée et le fond de l'excavation est net .Toutefois , si la succion a été suffisamment intense pour enlever le gazon , elle n'a pas été assez violente pour casser ou arracher un pied de pissenlit et de chicorée sauvage dont les racines plongent assez profondément ds le sol .

D'autre part les bords de l'excavation ont été retenus par les racines des herbes et dépassent et suplombent le vide de l'excavation. La surface excavée est un peu plus grande vers le mi-hauteur du trou qu'au sommet.

Les lombrics et les vers errent au fond du trou et ne semblent pas avoir souffert de l'opération.

Aux abords de ce trou on remarque deux choses :

- a) à chacune des petites bases du trapeze , une poudrée de terre fine.
- b) sur un cercle de 8 m de diametre autour de ce trou , des mottes assez régulières , correspondant à la: partie enlevée , toutes tournées à l'envers , l'herbe en dessous. De plus cette herbe est très humide de rosée. .

ANALYSE :

Mr Charles GARREAU , que je suis allé voir à ce sujet , m'a dit qu'il n'y avait aucune trace de radioactivité anormale sur les lieux et qu'on avait rien découvert de particulier.

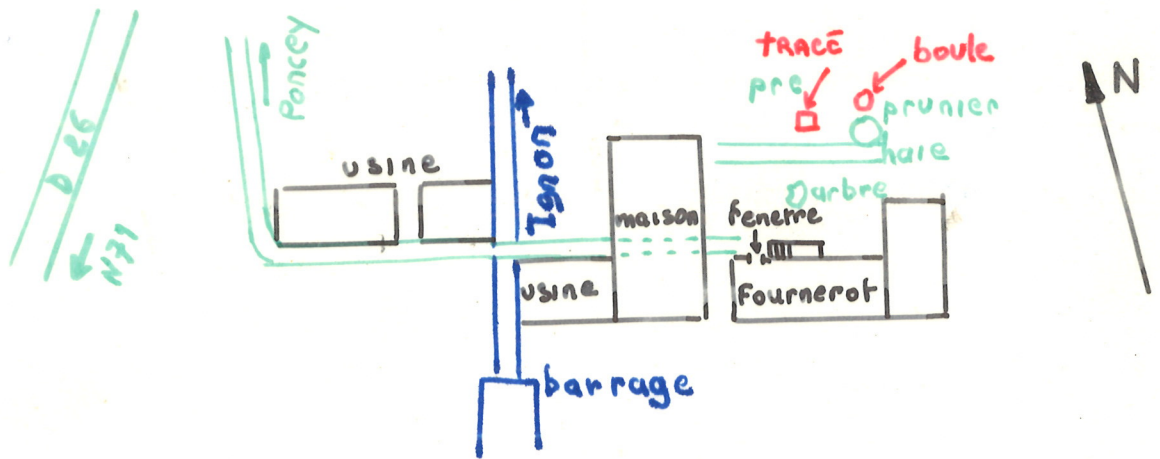
Celui ci m'a aussi fait remarquer que si cet atterrissage avait quelque points communs avec ceux de MARLIENS et de VALENCOLES , on n'avait pas trouvé , comme pour ces derniers cette sorte d'empreinte de pivot central tres caractéristique , ni de sillons rayonnant tout autour de la trace principale.

EFFET ULTERIEURS:

Mme Y FOURNERET m'a d'autre part déclaré que les animaux qui avaient brouté dans ce pré apres l'atterrissage n'ont aucunement souffert.

Par contre , durant 4 ans apres cet atterrissage ,l'herbe n'a pas poussé normalement à l'endroit ou se trouvait la trace .

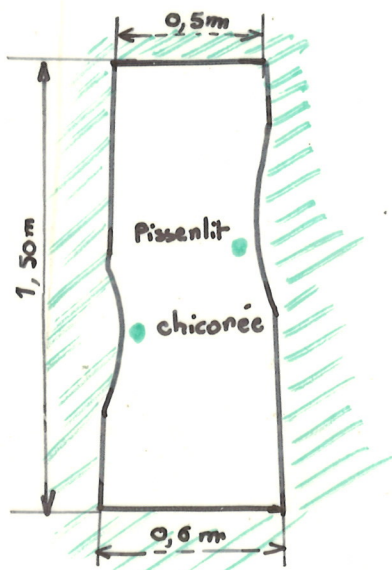
Poncey s/ l'ignon 2



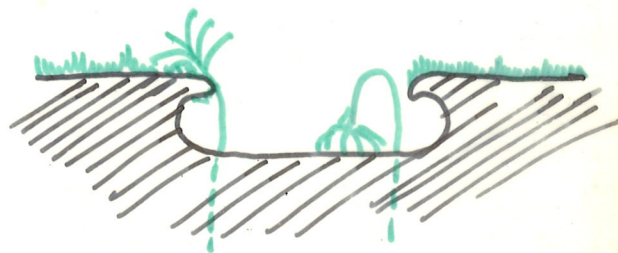
USINE D'AMIANTE



Croquis approximatif de l'engin



EXCAVATION .



EXCAVATION (coupe)